

## TERMES DE REFERENCE

### Appel d'offre pour une Consultance pour l'évaluation mi-parcours et finale du projet « ICSP/2021/425-403 »

#### 1. Contexte :

ACRA est une ONG internationale, laïque et indépendante fondée en 1968. Elle compte plus de 50 ans d'activités au Tchad. Ses domaines d'intervention sont : l'éducation, la protection de l'enfant, la souveraineté alimentaire, l'accès à l'eau potable, la gestion des ressources naturelles et l'appui aux initiatives économiques.

Dans le cadre du projet « **Jeunesse en Action pour l'Avenir du Tchad !** » (ICSP/2021/425-403), financé par l'Union Européenne, ACRA est à la recherche d'un consultant/cabinet d'évaluateurs experts pour mener l'évaluation mi-parcours et finale du dit projet.

Le projet, d'une durée prévue de 36 mois, a commencé en décembre 2021 et est censé prendre fin en novembre 2024, même si ces dates peuvent être revues.

L'Action vise aux objectifs suivants :

**L'objectif global** (OG) est de contribuer à la prévention et résolution des conflits et au renforcement de la cohésion sociale en renforçant les capacités de la jeunesse et de la société civile juvénile au Tchad.

**L'objectif spécifique** (OS) est que les processus de prévention des conflits et de maintien de la paix deviennent plus inclusifs et les jeunes femmes et hommes et leurs associations deviennent agents de consolidation de la paix à N'Djamena et dans les provinces du Lac, Ouaddaï, Kanem, Moyen Chari, Borkou, grâce à l'adoption d'une approche holistique et intégrée, impliquant toutes les principales parties prenantes et la réalisation d'actions concrètes visées à un renforcement et à un outillage, technique et méthodologique des associations.

Les **résultats escomptés** sont les suivants :

- 1) **Produit 1** - Les capacités des associations de jeunes en matière d'identification, conception et mise en œuvre d'actions concrètes et durables pour la prévention et résolution des conflits locaux et la promotion de la cohésion sociale sont renforcées ;
- 2) **Produit 2** - Les jeunes et leurs associations ont des compétences renforcées et sont outillés en stratégies de recherche-action pour une compréhension approfondie des conflits propres à chaque contexte ;
- 3) **Produit 3** - Les jeunes et les associations de la jeunesse sont dotés des outils créatifs et des bonnes pratiques pour la prévention des conflits et une mobilisation effective et innovante de la jeunesse afin de renforcer la diffusion de messages positifs de cohésion sociale et d'éducation à la citoyenneté.

La **Théorie du Changement** (ToC) du projet suppose que :

SI

Les capacités des associations des jeunes dans l'identification, la conception et la mise en œuvre d'actions concrètes et durables pour la prévention des conflits locaux et la promotion de la cohésion sociale sont renforcées,

SI

Une compréhension approfondie des causes et des dynamiques des conflits locaux est acquise et partagée par les jeunes (hommes/femmes), les associations des jeunes à toutes les parties prenantes engagées dans la prévention des conflits et le renforcement de la cohésion sociale,

ET

Si les jeunes (hommes/femmes) et les associations des jeunes mobilisent la jeunesse et diffusent des messages positifs de prévention des conflits locaux, de promotion de la cohésion sociale et d'éducation à la citoyenneté à travers des moyens de communications créatifs et innovants,

ALORS

Il y aura une meilleure appropriation et inclusion des processus de prévention des conflits et de maintien de la paix et les jeunes femmes et hommes et leurs associations assureront une responsabilité accrue et seront reconnus sujets légitimes et capables dans la médiation des conflits à N'Djamena et dans les provinces du Lac, Ouaddaï, Kanem, Moyen Chari, Borkou,

## CONTRIBUANT

Ainsi à la prévention et résolution des conflits et le renforcement de la cohésion sociale en conséquence du renforcement des capacités de la société civile au Tchad.

### 2. Objet de la sélection:

ACRA est à la recherche d'un consultant (ou cabinet de consultants) externe pour mener l'évaluation intermédiaire et finale du projet.

Dans la première année du projet, une évaluation de la base line initiale a été conduite, et ça constituera la base de référence pour les prochaines évaluations. **Les objectifs des évaluations sont :**

- Fournir à ACRA des informations suffisantes qui lui permettent de faire une juste appréciation sur la pertinence du projet et sur l'atteinte de ses objectifs et résultats escomptés en termes d'efficacité, d'efficacité, d'impact et de durabilité;
- Fournir des recommandations, identifier les **leçons apprises** et les éventuelles **bonnes pratiques** pour la capitalisation des acquis du projet.

#### Description du rôle:

L'évaluateur doit avoir de solides connaissances dans la gestion de programmes de développement et d'évaluation de projets qui incluent des questions liées au renforcement de capacités, la participation des jeunes à la vie de la communauté et à la cohabitation pacifique.

Les critères suivants doivent être respectés lors de l'évaluation :

**Pertinence** : dans quelle mesure les objectifs du projet correspondent-ils aux besoins des groupes cibles et aux priorités des politiques nationales et du bailleur de fonds UE ? Les activités réalisées par le projet sont-elles cohérentes avec d'autres interventions présentes dans le contexte local ?

**Efficience** : la coordination interne est-elle efficace ? Dans quelle mesure les objectifs fixés jusqu'à présent ont-ils été atteints ? Quels sont les principaux facteurs et obstacles qui déterminent la réalisation ou la non-réalisation des objectifs ?

**Efficacité** : les activités sont-elles efficaces en termes de coût/ressources ? Les activités se déroulent-elles dans les délais fixés ? Le projet est-il mis en œuvre de la manière la plus efficace par rapport à d'autres approches possibles ?

**Impact** : Quel est l'impact global du projet sur les communautés ? Le projet produit-il un changement de comportement vers la cohabitation pacifique ?

**Durabilité** : quels sont les principaux facteurs qui déterminent la durabilité du projet ? Dans quelle mesure les résultats du projet peuvent-ils être considérés comme durables ?

Les questions ci-dessus doivent être considérées comme NON exhaustives de l'analyse. Le consultant peut proposer d'autres questions d'évaluation en plus de celles mentionnées et des outils de collecte de données. Les questions pourront être discutées lors de la phase préliminaire avec les partenaires du projet.

#### Les Résultats attendus de la collaboration :

- Pour l'évaluation intermédiaire : suivi de l'implémentation ToC et de l'avancement des indicateurs du projet ; identification des facteurs propre à chacune de six provinces du projet qui affectent l'atteinte des objectifs prévus ; élaboration de recommandations et indication des ajustements nécessaires à la réalisation des changements envisagés ; enquête sur la vie associative de chaque OSC sélectionnée par le projet, la participation effective des membres, le respect des exigences statutaires dans la désignation des organes de gestion et en particulier des femmes pour évaluer les changements positifs entamés par le projet ; mise en place d'un système de suivi de l'application d'une approche sensible au genre dans les différentes composantes du projet (planification des activités, sélection du personnel, etc.) ; élaboration de recommandations sur comment assurer l'intégration des questions liées au genre dans les différentes composantes de l'action.
- Pour l'évaluation finale : analyse du degré d'atteinte des objectifs et des résultats attendus, en ligne avec les indicateurs du cadre logique ; évaluation de l'intégration des questions liées au genre dans

tous les volets du projet ; évaluation des changements produits par le projet par rapport à l'égalité de genre ; Identification et documentation des leçons apprises qui en résultent en termes de bonnes pratiques.

Les deux évaluations doivent adopter une approche sensible au genre et à l'égalité d'opportunités entre hommes et femmes.

Les principaux objectifs de l'évaluation sont :

- Vérification de la cohérence entre les progrès quantitatifs et qualitatifs et les résultats attendus ;
- La proposition d'éventuelles modifications du plan d'activité, en fonction de l'atteinte de l'objectif spécifique ;
- L'évaluation de l'efficacité des procédures de gestion de projet adoptées.

**3. Lieux et période d'exécution :** l'évaluation mi-parcours sera faite à partir de avril/mai 2024. Elle devra couvrir la zone de N'Djamena et au moins une Province entre celles où le projet est implémenté, à savoir : Lac, Kanem, Borkou, Ouaddai, Moyen Chari.

Le calendrier de l'évaluation finale sera partagé avec le consultant/cabinet choisis en temps utile, dans tous les cas après le mois de novembre 2024.

**4. Méthodologie**

Outre les documents complets du projet, les documents suivants seront mis à disposition : rapports d'activité et financiers mensuels et semestriels ; rapports de suivi, rapports de consultants externes, autres documents pouvant être jugés utiles.

L'évaluation intermédiaire servira à mettre en évidence les facteurs déterminants et/ou entravant l'atteinte des résultats afin d'apporter les changements nécessaires à la réalisation de la deuxième partie du projet ; l'évaluation finale aura pour but de confirmer la réalisation ou non des résultats attendus, conformément aux indicateurs de processus et de résultat tels qu'indiqués dans le cadre logique approuvé par l'Union Européenne.

**5. Présentation des candidatures:**

**Offre technique :** doit inclure : une proposition méthodologique d'évaluation comprenant tous les aspects mentionnés dans le paragraphe « Méthodologie » ; le calendrier de l'évaluation ; la composition de l'équipe et relatives cv.

**Offre financière :** indiquez le montant global en francs CFA qui doit aussi indiquer tous les coûts de mise en œuvre, incluant tous les coûts que l'entité devra payer pour l'exécution du service (y compris frais de subsistance, logement, transports, services de traduction et interprétariat, etc.).

Le consultant doit présenter un budget partagé entre les 2 activités demandées (1. évaluation à mi-parcours, 2. évaluation finale).

ACRA sélectionnera la meilleure proposition et signera un premier contrat concernant l'activité 1. Évaluation à mi-parcours.

L'activité 2. Évaluation finale sera retenue et financée après avoir évalué la qualité de l'évaluation 1 réalisée par le consultant.

ACRA se réserve le droit de lancer un nouvel appel pour l'activité d'évaluation finale si l'évaluation intermédiaire ne satisfera pas ses critères de qualité.

Les candidats intéressés doivent soumettre les documents requis en français en format PDF, à l'adresse e-mail : [selezione@acra.it](mailto:selezione@acra.it)

Le délai limite pour la présentation est le 10 avril 2024.

Seront contactés par ACRA seuls les candidats dont les dossiers répondent aux critères de sélection.

**6. Profil de l'évaluateur**

6.1. Exigences requises :

- L'Évaluateur ne peut pas avoir, ni avoir eu dans les trois années précédant la soumission de la proposition, des collaborations stables avec ACRA ;

- L'évaluateur ne peut pas avoir plus de trois évaluations de projets cofinancés par l'UE en cours en même temps à ACRA.

**6.2. Compétences demandées :**

- Diplôme de spécialisation en sciences sociales, politiques, économiques, de coopération ou similaires, obtenu il y a au moins 05 ans ;
- Bonne prédisposition à établir des relations adéquates et respectueuses avec des partenaires de pays tiers et bonne prédisposition à lire correctement le contexte local.

**6.3. Expérience professionnelle générale :**

- Expérience avérée d'au moins 5 ans dans le suivi et l'évaluation des interventions d'urgence ou de développement menées dans des pays tiers par des ONG, des agences des Nations Unies, l'Union européenne et similaires ;
- Connaissance de la langue française, niveau minimum C1.

**6.4. Expérience professionnelle spécifique :**

- Expérience avérée d'au moins 5 ans dans l'évaluation post ante de projets de développement réalisés dans des pays tiers et financés par des donateurs institutionnels (l'exigence préférentielle sera une expérience avérée de projets financés par l'Union Européenne).

**6.5. Exigences préférentielles :**

- Expérience avérée en suivi et/ou évaluation de projets dans le secteur du renforcement de la société civile et la prévention des conflits ;
- Expérience avérée en suivi et/ou évaluation de projets mis en œuvre au Sahel ;

**7. Procédure de sélection :**

Les critères de sélection portent sur la proposition méthodologique présentée, le profil et l'expérience du candidat et sur l'offre économique. Le choix de l'offre la plus avantageuse reposera sur une pondération entre la qualité technique et le prix de l'offre.

*ACRA applique une tolérance zéro pour toute violence, abus ou exploitation des enfants et des adultes vulnérables commis par son propre personnel, par le personnel de ses partenaires ou tout autre personnel associé à l'organisation. Les contrôles de sécurité font donc partie intégrante du processus de sélection. Le candidat retenu devra s'engager à respecter et à promouvoir la PROTECTION CONTRE L'EXPLOITATION SEXUELLE ET POLITIQUE EN MATIÈRE D'ABUS (PSEA) et la POLITIQUE DE PREVENTION ET DE PROTECTION DE L'ENFANCE de l'organisation.*